



SOCOTEC POWER SERVICES
Département Inspection

Agence de Donges
100 ZI Bonne Nouvelle
44480 DONGES

Tel : 02.51.76.00.48

Mail : Sandrine.PICHOT@socotec.com

CRUARD	AFF 330 / 01	0 Rév. 0
--------	-----------------	----------

Rapport d'inspection
Réservoir de Traitement D'

Page : 1 / 7



	Rédacteur	Vérificateur
Nom	GAUTIER Vincent	OLIVIER Jean-Paul
Date	21/07/2017	21/07/2017
Signature	 	 



SOCOTEC POWER SERVICES
Département Inspection

Agence de Donges
100 ZI Bonne Nouvelle
44480 DONGES

Tel : 02.51.76.00.48

Mail : Sandrine.PICHOT@socotec.com

CRUARD	AFF 330 / 01	0 Rév. 0
--------	-----------------	----------

**Rapport d'inspection
Réservoir de Traitement D'**

Page : 2 / 7

Sommaire

1	Objet	3
2	Documents de référence	3
3	Inspection du réservoir	4
3.1	Tôles de fond	4
3.2	Tôles de paroi	4
3.3	Accessoires	5
3.4	Soudures	5
3.5	Mesures d'épaisseurs	5
4	Inspection de la rétention	7
4.1	Classe suivant DT92	7
4.2	Inspection visuelle	7
5	Conclusion / Recommandations	7



SOCOTEC POWER SERVICES
Département Inspection

Agence de Donges
100 ZI Bonne Nouvelle
44480 DONGES
Tel : 02.51.76.00.48
Mail : Sandrine.PICHOT@socotec.com

CRUARD	AFF 330 / 01	0	Rév. 0
--------	-----------------	---	--------

Rapport d'inspection
Réservoir de Traitement D'

Page : 3 / 7

1 Objet

Ce rapport présente le compte-rendu d'inspection du réservoir D' et de sa rétention sur le site de CRUARD à Simplé (53). Les travaux ont été réalisés en juillet 2017.

2 Documents de référence

- Arrêté ministériel du 3 octobre 2010 relatif au stockage en réservoir aériens manufacturés de liquides inflammables exploités dans un stockage soumis à autorisation au titre de la rubrique 1432 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Arrêté ministériel du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation ;
- Guide professionnel pour la définition du périmètre de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010 UIC/UFIP-Réf. DT 90 ;
- Guide professionnel pour la définition du périmètre de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010 UIC/UFIP-Réf. DT 90 ;
- Guide UFIP/UIC-UNGDA-EDF-USI-DT 94 octobre 2011 : guide d'inspection et de maintenance des réservoirs aériens cylindriques verticaux ;
- CODRES Division 1 – Code Français de construction des réservoirs cylindriques verticaux en acier ;
- CODRES Division 2 – Recommandations pour la maintenance des réservoirs de stockage cylindriques verticaux (S.N.C.T) : Préconisation de travaux selon CODRES Division 1 ;
- Guide professionnel pour la surveillance des ouvrages de génie civil et structures UIC/UFIP DT 92.

Rapport d'inspection
Réservoir de Traitement D'

3 Inspection du réservoir

3.1 Tôles de fond

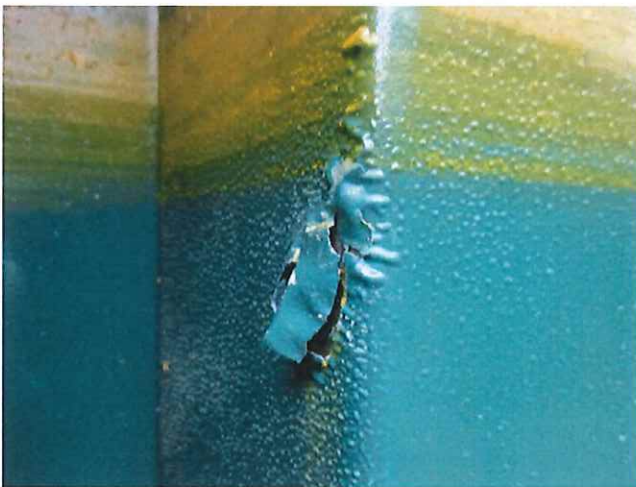
- Bon état général des tôles de fond.
- Le revêtement est inopérant à certain endroit.
- Aucunes déformations constatées.
- Aucune perte d'épaisseur critique relevé (voir §3.5 du présent rapport).



3.2 Tôles de paroi

- Bon état général des tôles de paroi.
- Le revêtement est écaillé à certains endroits. Aucune amorce de corrosion sur la partie interne.
- Aucunes déformations constatées.
- Aucune perte d'épaisseur critique relevé (voir §3.5 du présent rapport).
- Amorce de corrosion sur le renfort haut de la cuve.

**Rapport d'inspection
Réservoir de Traitement D'**



3.3 Accessoires

- Absence de mise à la terre.

3.4 Soudures

- Aucuns désordres constatés au niveau des soudures du fond, des soudures de robe et des soudures robe/fond.
- Le contrôle ACFM n'a pas mis de défauts débouchant (type fissure) en évidence.

3.5 Mesures d'épaisseurs

- Les mesures d'épaisseurs sont effectuées suivant un maillage de 500mm x 500mm. Les mesures sont présentées ci-après.



SOCOTEC POWER SERVICES

Département Inspection

Agence de Donges
100 ZI Bonne Nouvelle
44480 DONGES

Tel : 02.51.76.00.48

Mail : Sandrine.PICHOT@socotec.com

CRUARD	AFF 330 / 01	0 Rév. 0
--------	-----------------	----------

**Rapport d'inspection
Réservoir de Traitement D'**

Page : 6 / 7

			3,9		3,9				
				3,8					
			3,8		3,8				
<u>Côté bardage bâtiment</u>	3,9	3,8	3,8	5	4,9	5	3,8	3,8	3,9
	3,8	3,8	3,9	4,9	5	5	3,8	3,8	3,8
	3,9	3,8	3,8	5	4,9	5	3,8	3,8	3,9
	3,8	3,8	3,9	5	5	5	3,8	3,8	3,9
	3,8	3,8	3,9	4,9	5	5	3,8	3,8	3,8
	3,8	3,9	3,8	5	4,9	5	3,8	3,8	3,9
	3,8	3,8	3,9	5	5	5	3,8	3,8	3,9
	3,8	3,9	3,8	5	5	5	3,7	3,8	3,8
	5,9	5,8	6	5	5	4,9	3,8	3,9	3,8
	5,8	6	6	4,9	5	5	3,8	3,8	3,8
Axe de roulement + renfort	5,9	6	5,8	5	5	5	3,9	3,8	3,8
	6	5,8	5,9	5	4,9	5	3,9	3,8	3,8
	3,8	3,8	3,8	4,9	5	5	3,8	3,9	3,8
	3,8	3,9	3,8	5	5	5	3,8	3,8	3,8
	3,9	3,8	3,9	5	4,9	5	3,8	3,8	3,9
	3,9	3,9	3,8	5	5	5	3,7	3,9	3,8
	3,8	3,9	3,8	5	5	5	3,8	3,8	3,8
	3,8	3,8	3,9	4,9	5	5	3,8	3,8	3,9
	3,8	3,9	3,8	5	5	4,9	3,9	3,8	3,9
	3,9	3,8	3,9	5	4,9	5	3,8	3,8	3,8
			3,8		3,8				
				3,9					
			3,8		3,8				

Vue éclaté de la cuve – (fond du réservoir Ep moyenne = 5mm / Paroi Ep moyenne = 3.8mm)

**Rapport d'inspection
Réservoir de Traitement D'**

4 Inspection de la rétention

4.1 Classe suivant DT92

- CLASSE 1

4.2 Inspection visuelle

- Le fond de la rétention est recouvert de dépôt, de morceaux de bois et autres matériaux ;
- Bon état de la structure métallique.
- Le réservoir est ancré et boulonné à la rétention.
- Les renforts sont légèrement corrodés.
- Le contrôle visuel indirect des zones non accessible n'a pas mis en évidence de désordres majeurs.



5 Conclusion / Recommandations

- Prévoir la mise en place d'une mise à la terre ;
- Prévoir un nettoyage complet de la rétention pour les prochaines inspections.